

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Puriocite 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné ou pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du

Ce document PDF a été édité via **Icecream PDF Editor**.

Passez à la version PRO pour retirer le filigrane.

que nous lui communiquerons vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre :

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Pyrénées
135, allée de Brienne
31200 Toulouse
05 32 97 55 42
occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

MAIRIE DE CLERMONT-LE-FORT

18 le Fort
31810 Clermont-le-Fort
05 61 76 29 45
mairie@clermont-le-fort.fr
www.clermont-le-fort.fr

ASSOCIATION "LES AMIS DE CLERMONT"

18 le Fort
31810 Clermont-le-Fort
<https://clermont-le-fort.org>

FONDATION



DU
PATRIMOINE

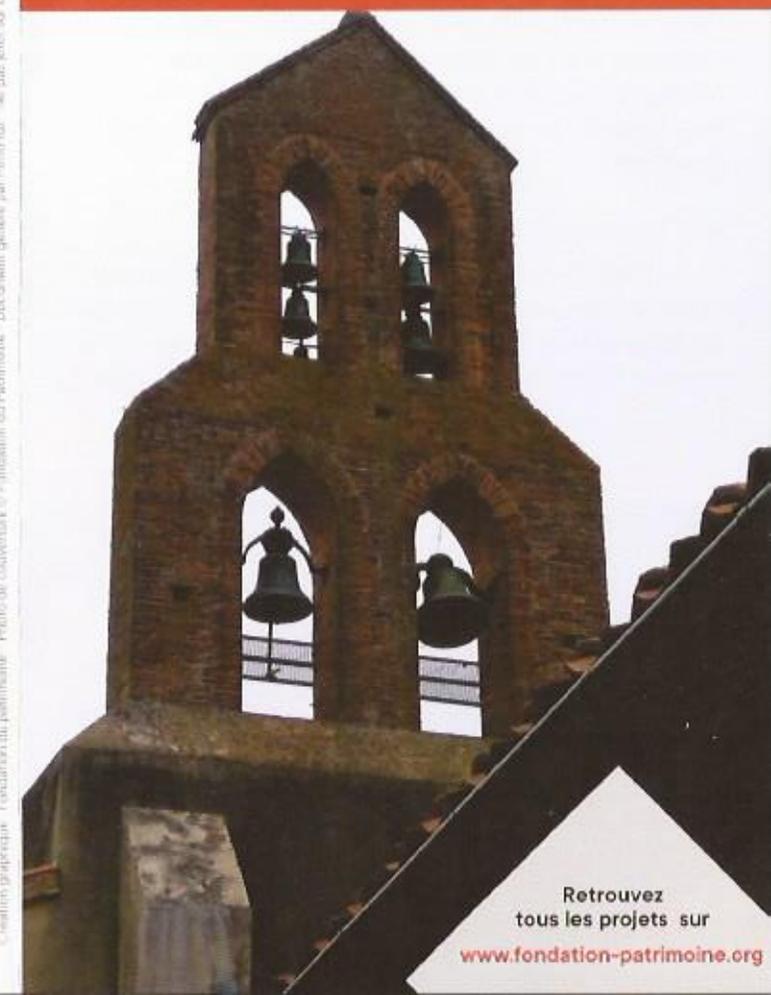
► Je donne !

Pour la
restauration des

CLOCHES DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

CLERMONT-LE-FORT (31)

Créditons graphes - Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du Patrimoine - Document géré par Fluidus - Ne pas retirer la zone patrimoine



Retrouvez
tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez la restauration du clocher et des cloches de l'église

◆ ◆ UN PEU D'HISTOIRE...

Chapelle castrale des Clarmont, famille seigneuriale qui prit le nom du village, l'église remonte au XIe siècle. Lors de la Guerre de Cent ans, le passage des armées laissa le hameau en ruines. A la fin de XV^e siècle, le seigneur Odet d'Isalguier autorisa les habitants à reconstruire leurs fortifications dont l'église était un élément. Après la Révolution, cette église devint centre du pèlerinage de Notre-Dame des Bois. Elle fut alors réaménagée pour accueillir la vénérable statue qui avait été sauvagée.

La silhouette simple mais élégante du clocher de l'église de Clermont est l'élément caractéristique du paysage lorsqu'arrivant par le nord, on descend vers le Fort. Cette silhouette a été dessinée en 1856 par l'architecte chargé d'élargir et surélever la nef. Sa hauteur, voulue à l'époque pour un grand nombre de cloches, rend difficile l'entretien de celles-ci.

◆ ◆ LE PROJET DE RESTAURATION

On voit que le clocher de Clermont est une sorte de musée : sept cloches au total : deux cloches du XV^e siècle, deux du XVII^e et trois du XIX^e. Les quatre plus anciennes sont classées. Cette richesse qui s'explique parce que l'église

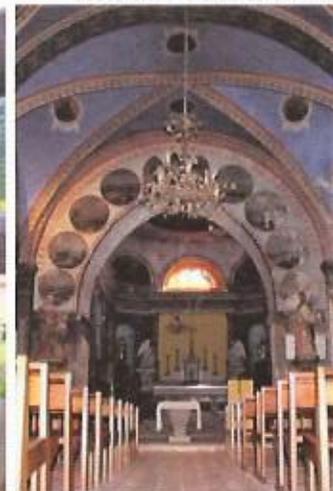
paroissiale a réussi à garder pendant la Révolution sa plus grosse cloche et qu'elle en a recueilli trois autres héritées de chapelles disparues.

Cependant, on regrette aujourd'hui la pauvreté sonore des angélus car ils n'ont pas été pensés pour produire le moindre carillon : entre le la # de l'octave 3 et les deux si de l'octave supérieure, il y a bien un ré, un mi et un fa mais pas de do ni de sol ! Impossible de jouer la moindre mélodie.

◆ ◆ LA MOBILISATION

L'architecte qui a reconstruit ce clocher en 1856 a cherché l'harmonie des formes et des proportions : une silhouette sobre et élégante qui est aujourd'hui un repère dans le paysage. La population, quant à elle, demandait des fêtes carillonnées avec des volées tournantes. Depuis que ce temps est révolu, il faut trouver un autre usage des cloches et avant tout en assurer la sécurité.

Montant des travaux	45 058,60 €
Objectif de collecte	37 000 €
Début des travaux	Automne 2021



Credit photos © Fondation du Patrimoine

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration des CLOCHES DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/30266

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
CLOCHES DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre.